

# **AGENCE DU SERVICE CIVIQUE**

## *MINUTES DE LA RÉUNION DU COMITÉ STRATÉGIQUE DU SERVICE CIVIQUE*

*Séance plénière ordinaire du 9 décembre 2021*

Le 51<sup>e</sup> Comité stratégique du Service Civique s'est réuni le 9 décembre 2021, de 10 heures 05 à 13 heures 12, sous la présidence de Madame Béatrice ANGRAND.

L'ordre du jour était le suivant :

- Ouverture de la séance par la Présidente de l'Agence du Service Civique et approbation des minutes du précédent Comité stratégique
- Intervention vidéo de Madame Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement et échange avec Madame Alexandra LEULIETTE, Directrice adjointe du cabinet
- Actualités du Service Civique
- Présentation du Collège des volontaires pour l'année 2021 / 2022
- Présentation et approbation du plan d'action du Service Civique 2022
- Présentation des résultats de l'étude sur l'accompagnement des décrocheurs scolaires en Service Civique
- Présentation des résultats 2020 de l'enquête post-Service Civique
- Présentation de la nouvelle campagne de communication de l'Agence du Service Civique

<b>Ouverture de la séance par la Présidente de l'ASC et approbation des minutes du précédent Comité stratégique</b>
---

La Présidente salue l'ensemble des participants. Elle propose de mettre en place une réunion spéciale du Comité stratégique (CS) au mois de janvier car un certain nombre de points n'ont pas pu être mis à l'ordre du jour de la réunion de ce jour, notamment le retour du travail mené après les remarques formulées par le CS sur les documents portant sur le Service Civique dédié aux mineurs ainsi qu'une proposition de révision du bilan nominatif dans le cadre de l'accompagnement au projet d'avenir, et le formulaire destiné à accompagner l'enquête post-Service Civique. Cette réunion supplémentaire du Comité est souhaitable en janvier surtout parce que le Conseil d'administration n'ayant pas encore pu valider la nouvelle constitution du Collège des volontaires – ce dernier n'a donc pas pu être convoqué pour la réunion de ce jour – celle de janvier permettra alors à l'ensemble des membres du CS de rencontrer le collège. Elle propose à l'assemblée de donner son accord en votant sur la messagerie instantanée (chat).

<b>Intervention vidéo de Mme Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement et échange avec Mme Alexandra Leuliette, Directrice adjointe du cabinet</b>
--

Sarah EL HAÏRY, Secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement regrette de ne pas avoir pu se joindre à ce CS. Sa contribution vidéo a été envoyée à l'ensemble des membres la veille.

Alexandra LEULIETTE se propose de faire écho des propos de Sarah EL HAÏRY et réitère les remerciements et les félicitations à l'ensemble des membres du Comité stratégique pour le formidable travail réalisé aux côtés de l'Agence. Elle rappelle que le dispositif du Service Civique tient à cœur le ministère et l'ensemble du Gouvernement.

De nombreux défis sont à noter pour l'année prochaine. Le Contrat d'Engagement Jeune est une avancée majeure qui permettra d'accompagner les jeunes les plus éloignés, l'initiative est à saluer. L'année 2022 sera importante au titre de la Présidence française de l'Union européenne ; le Service Civique a toute sa place dans les travaux que mènera le cabinet au premier semestre. Un certain nombre de synergies d'engagements vont pouvoir être dégagées, le sujet a déjà trouvé beaucoup d'écho auprès des partenaires. Le secrétariat d'État est reconnaissant du travail de l'Agence du Service Civique et se positionne comme un interlocuteur sur lequel elle peut compter.

La Présidente la remercie et propose d'approuver les minutes des deux précédents Comités stratégiques.

Véronique BUSSON de Cotravail indique que le sens de ses propos a été inversé dans le compte rendu du mois de septembre (page n°17). Au sujet du 10<sup>e</sup> domaine « Europe », son propos est en réalité : « cela vient un peu en opposition avec ce qui a été voulu, c'est-à-dire ne pas identifier toutes les missions à l'étranger ». Elle précise qu'à l'origine, le choix avait été fait de pouvoir identifier les projets à l'étranger sous tous les domaines possibles et non pas sous le seul domaine « Développement international et action humanitaire » (Mme BUSSON parle de « Aide humanitaire – Intervention d'urgence » mais indique que ce n'est pas le bon intitulé.).

La Présidente précise que ce 10<sup>e</sup> domaine ne concerne pas uniquement la destination. Le domaine « Europe » inclut également les questions de citoyenneté européenne et d'engagement, y compris en restant en France. Elle fera modifier le compte rendu.

*Les minutes sont adoptées.*

## **Actualités du Service Civique**

La Présidente souhaite revenir sur les sujets abordés lors du dernier Comité stratégique.

Concernant la dématérialisation des contrats dans ELISA, elle rappelle qu'une conduite du changement est proposée avec des tutoriels vidéo et du contenu sur les réseaux sociaux.

Elodie MORIVAL, Secrétaire générale de l'Agence du Service Civique, fait un point sur ce sujet. Dans la continuité de la dématérialisation des pièces jointes des contrats, l'Agence a lancé le 27 octobre la dématérialisation totale des contrats dans ELISA. L'objectif consiste à simplifier les démarches pour les organismes puisqu'il n'y a plus aucun envoi papier, y compris pour la notification du contrat. Depuis le lancement, 60% des contrats ont été saisis, validés et mis en paiement par ce nouveau système de dématérialisation totale. 16% des contrats ont été faits par la voie semi-dématérialisée (ce choix est encore possible pour un meilleur accompagnement au changement) et 27% des contrats sont toujours en 100% papier, cela s'explique notamment par le fait que certains organismes ont leur propre logiciel et n'utilisent pas ELISA. Il s'agit donc d'un succès pour ce dispositif, malgré quelques remontées de difficultés, ce qui est normal lorsqu'une procédure change. Les difficultés concernent notamment le scan de la pièce d'identité (qui doit le faire ? à quel moment ? qui doit signer ?) ou encore le nouveau format de contrat téléchargeable en PDF sur ELISA (assurance civile ou utilisation des véhicules par exemple). Elodie MORIVAL rappelle que des webinaires et des démonstrations en ligne ont été organisés avec un peu plus de 140 participants, des tutoriels vidéo sont en ligne, ainsi qu'une FAQ co-construite avec l'ASP (Agence de Services et de Paiement) au fur et à mesure des remontées des organismes. L'ensemble des difficultés est signalé à l'ASP, les Directions régionales doivent elles-mêmes être accompagnées au changement. Elle invite les membres à continuer de partager leurs difficultés et leurs remarques afin que le dispositif puisse s'améliorer davantage dans le but de simplifier le parcours usager.

La Présidente aborde l'appel à projets sur le thème de l'accessibilité qui avait convaincu les membres du CS. Elle annonce qu'il sera lancé au premier trimestre 2022. Étant donné qu'il porte sur l'accessibilité au Service Civique des jeunes les plus éloignés, l'Agence souhaite vraiment veiller à ce que cet appel à projets soit en phase avec le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

Au sujet de la Formation civique et citoyenne (FCC) et des modalités pratiques de son développement, la Présidente rappelle qu'un grand nombre de réunions du groupe de travail piloté par Sophie GUILBOT-CHRISTAKI ont eu lieu. Elle rappelle aussi que l'instruction adressée sur le fond reflète exactement ce qui a été dit dans ces réunions et démontre une co-construction certaine. Le sujet est d'une grande importance car plus d'un tiers des jeunes ne font pas de FCC, ce qui est considérable au regard du stock de l'ASC. Aussi, de nombreuses FCC restent encore trop anecdotiques sur le fond. Dans le respect des fondamentaux et de la qualité du Service Civique, il est nécessaire de revenir sur les questions de fond pour que les FCC soient inspirantes pour les jeunes. Suite aux remarques concernant les modalités pratiques des FCC externes, la Présidente rappelle que l'Agence avait livré aux intéressés une procédure dématérialisée de dépôt et d'instruction des propositions de formations, construite d'après « Démarche Simplifiée » (DS). La première version de cet outil imposait aux organismes de redonner, pour chaque proposition de formation, ses informations

administratives générales. Une deuxième version a été mise en ligne et monte en charge depuis la rentrée. Elle espère que cette nouvelle version répond aux besoins d'allégement des démarches administratives des organismes. Les autres propositions d'amélioration concrètes et précises que pourront faire les membres du CS seront évidemment regardées avec intérêt. Concernant les formations internes, les organismes avaient souligné un certain manque de visibilité de l'Agence pour les partenaires extérieurs ; c'était l'objet du groupe de travail FCC. Lors du dernier CS, la question de savoir s'il faut vraiment passer par les services déconcentrés pour faire valider ses formations internes a été posée. La mise à jour des FCC internes est souvent nécessaire, il ne s'agit pas d'un recadrage ni d'une reprise en main, mais plutôt d'un recentrage sur les objectifs de fond de la FCC. La Présidente reconnaît qu'il peut être laborieux pour les organismes de soumettre le programme de formation à la validation des services de l'État. L'Agence propose donc, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, que les programmes de FCC internes des organismes d'accueil bénéficiant d'un agrément national soient instruits au moment de l'instruction de l'agrément, voire du renouvellement. Il faudra tout de même, par la suite, qu'il y ait une approbation de principe par les référents territoriaux avant qu'ils ne les mettent en ligne.

La Présidente présente les événements et les temps forts passés et à venir :

- Le nouveau site internet sera lancé la semaine suivante.
- Le Congrès des Maires a eu lieu au mois de novembre, il portait à la fois sur le Service Civique et sur les programmes européens.
- Le Salon de l'Éducation a rassemblé de nombreux visiteurs (Sarah EL HAÏRY, Jean-Michel BLANQUER, Roxana MARACINEANU) et a exprimé avec succès la transversalité avec les services de l'Éducation nationale ou ceux du ministère des Armées et du SNU (Service National Universel).
- Le webinaire « Civique Room » s'est tenu il y a deux semaines. Il s'agit de l'une des animations proposées au sein de la communauté des volontaires dans le but d'entretenir un sentiment d'appartenance au Service Civique. Le premier webinaire « Civique Room » avait eu lieu au printemps et permet toujours des questions-réponses pour les volontaires et des échanges avec des personnalités du web. Le pic a été enregistré cette fois-ci à 400 visiteurs uniques, chiffre très important au regard du benchmark de ce type d'événements.
- Quelques chiffres sur la campagne de communication diffusée depuis la rentrée (vidéos, réseaux sociaux, bannières) : 7 200 000 visites sur le site internet (10% de plus que l'année dernière), audience cumulée pour la TV et les vidéos en ligne de 5,5 millions d'internautes et téléspectateurs uniques pour les 15-24 ans, ainsi que 45 millions pour les 15 ans et plus, plus de 5 millions de contacts uniques sur les affichages digitaux pour les plus de 15 ans. Ce travail de communication fonctionne donc très bien sur le plan quantitatif, la question de la transformation en recrutement fera quant à elle l'objet d'une autre discussion.
- Le 20 janvier se tiendra la grande conférence pour les 35 ans du programme Erasmus+.
- La Conférence européenne pour la jeunesse sera organisée le 25 janvier à Strasbourg, au sein du premier mois de la PFUE (Présidence française de l'Union européenne).

David KNECHT fait un état des lieux de la montée en charge du Service Civique. Plus de 60 000 volontaires sont actuellement en mission, le niveau est donc très important en cette fin d'année 2021. Le nombre de 600 000 volontaires depuis la création du Service Civique sera probablement atteint au premier trimestre 2022. Le rythme d'entrées dans le dispositif est plus élevé actuellement qu'en 2020 ou en 2019 sur la même période ; il s'agit d'une montée en charge forte. Concernant l'activité d'agrément de Service Civique, donc de postes, le niveau de cette fin d'année est inédit : environ 140 000 postes agréés, à la fois par l'Agence du Service Civique au niveau national et par les services déconcentrés au niveau local. Pour comparaison, 100 000 postes avaient été agréés l'an passé. Cette forte hausse traduit l'effort et la mobilisation de tous les acteurs. Le niveau de recrutement hebdomadaire est quant à lui sans précédent, malgré des difficultés constatées au niveau des transformations réelles des postes agréés en recrutement effectif. Les taux de réalisation se situent habituellement autour de 90% alors qu'actuellement, le taux de transformation est estimé à environ 70%. Les facteurs qui conduisent à ce ralentissement du développement du Service Civique doivent continuer d'être interrogés. Compte tenu du contexte, il est difficile d'estimer précisément le stock annuel final, la fourchette se situant entre 160 000 et 200 000 pour 2021 en comptant sur un niveau significativement relevé de recrutements en fin d'année. Les organismes sont fortement incités à procéder à ces recrutements dès qu'ils sont rendus possibles, malgré la période complexe. De

nombreux projets continuent de se développer dans l'ensemble de l'écosystème du Service Civique ; l'Agence se tient à la disposition de tous les acteurs pour les accompagner et échanger avec eux sur les difficultés qui peuvent être rencontrées concernant les recrutements effectifs.

Marie TRELLU-KANE, Présidente d'Unis-Cité, félicite l'ensemble des acteurs pour l'évolution de l'activité d'agrément. Au sujet des difficultés de recrutement, elle souligne deux éléments significatifs : un sentiment de concurrence entre dispositifs avec la montée en charge de la Garantie Jeune en 2021 et un déséquilibre en matière de communication grand public (massive pour « 1 jeune, 1 solution » et plus éparse sur le Service Civique). Cela s'ajoute aux éléments plus conjoncturels de questionnements personnels des jeunes et de crise sanitaire.

Anne-Claire DEVOGE, du Mouvement Associatif, confirme que la question du positionnement des différents dispositifs, notamment du Contrat d'Engagement Jeune, est à préciser. Elle s'interroge sur le positionnement du Contrat d'Engagement Républicain, qui sera lancé dès 2022, dans le cadre des prochains agréments. Concernant les formations civiques et citoyennes et la mise en œuvre d'ELISA à la rentrée, certains éléments ont été difficiles à absorber pour les associations, sans remettre en cause le dispositif qui apporte des évolutions appréciées. Elle s'interroge sur le ralentissement de la transformation en recrutement.

Philippe MARCHAL, du Conseil départemental du Gard, confirme que les collectivités rencontrent des difficultés inédites à recruter. Selon lui, cette problématique est générale à toutes les structures. Il souligne cependant que les contrats d'intermédiation parviennent à se développer avec des petites collectivités. Les petites communes sont en effet davantage curieuses au sujet du Service Civique et de son fonctionnement. Il rappelle qu'à l'époque où le Département avait connu le Service Civique, des journées d'information étaient organisées pour les collectivités territoriales, il se demande s'il ne serait pas judicieux de les relancer afin de pallier la méconnaissance du dispositif.

La Présidente souhaite nuancer cet enjeu de difficultés de recrutement : la difficulté réside dans le fait que la marche à franchir est extrêmement haute. La cible a aujourd'hui quasiment doublé et se décline dans tous les agréments. Les difficultés de recrutement s'expliquent par le nombre important de jeunes à recruter et d'agréments à transformer. Cela oblige l'Agence à avoir une notoriété beaucoup plus large, à aller chercher d'autres organismes d'accueil et à chercher les jeunes de manière massive, ce qui se faisait beaucoup plus facilement lorsque la cible était moindre. Elle rappelle que le nombre de jeunes volontaires a tout de même considérablement augmenté. Au sujet des sessions d'information, elle explique que les services déconcentrés de l'État ont rencontré des difficultés du fait du Covid et d'une surcharge de travail. Ces sessions sont cependant indispensables.

Amélie JEANNIN, d'UFCV, confirme le propos des premiers intervenants. Elle comprend cependant que les difficultés de recrutement soient dues au nombre croissant d'agréments. Ces difficultés ne se retrouvent pas uniquement en Service Civique mais dans tous les champs du volontariat (séjours de vacances adaptés, formations BAFA, animation volontaire des accueils de loisirs). La multiplicité des dispositifs émergents visant l'insertion professionnelle et sociale crée selon elle une confusion ; la place de l'engagement en tant que levier de cette insertion est noyée. L'engagement doit probablement être remis en valeur.

Marie TRELLU-KANE constate effectivement que le personnel de terrain des DRAJES (Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) effectue à la fois le travail sur le SNU et la promotion du Service Civique. Dans le PLF (Projet de Loi de Finances), des ETP (Equivalent Temps Plein) supplémentaires sont prévus sur le terrain pour le SNU. Elle se demande si l'Agence et le ministère ont prévu que ces personnels aient un mandat équilibré concernant le travail sur la promotion du Service Civique.

La Présidente indique que 80 ETP sont prévus pour renforcer le développement du SNU et travailler sur l'ensemble de ses phases, y compris la troisième phase dont le Service Civique fait pleinement partie. Les DRAJES doivent ensuite répartir de manière équilibrée la charge de travail sur le terrain. Cette forte augmentation des ETP dans les DRAJES a aussi vocation à accompagner la montée en charge du Service Civique qu'il faut comprendre comme faisant partie du SNU.

David KNECHT ajoute qu'il rencontre actuellement toutes les DRAJES de Métropole et d'Outre-Mer dans les traditionnels dialogues de gestion annuels ; ces dernières confirment pleinement le propos

de la Présidente. Les postes sont essentiellement créés au niveau départemental, au plus près du terrain, et ils représentent des vecteurs de libération de temps pour le Service Civique.

Jérôme FOURNIER, représentant du Secrétariat général du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, explique qu'il travaille actuellement sur la finalisation du cadrage du positionnement de ces 80 ETP. Il confirme qu'ils seront positionnés dans les services départementaux Jeunesse et Sport (SDJES). Les 214 secrétariats généraux ont notifié aux Recteurs de régions académiques le positionnement des postes au sein de ces services départementaux. Les organisations régionales qui sont en train de se mettre en place sont pour certaines bi-départementales, c'est-à-dire qu'un agent sera positionné dans un département et aura une extension de mission dans un autre département. Il confirme que l'obtention de ces ETP a pour objectif de renforcer les effectifs sur le Service National Universel, mais ils sont sur une acception large du SNU, c'est-à-dire sur les trois phases. Grâce à ce cadrage, l'Agence espère un impact sur le Service Civique, les ETP vont renforcer les équipes sur l'ensemble des thématiques « Éducation à l'engagement », « Incitation à l'engagement » et « Promotion du dispositif d'engagement », dont le Service Civique est l'une des politiques phares. Les postes en cours de recrutement ont été fléchés en Loi de Finances comme « chefs de projets SNU ». Il explique que l'objectif n'est pas de déstabiliser les organisations existantes, un certain nombre de chefs de projets SNU sont déjà présents, mais de recruter des profils complémentaires aux dispositifs qui existent déjà dans le service départemental concerné. Ces postes sont très suivis par la Direction du Budget, il y a donc un enjeu extrêmement précis sur ces 80 ETP.

La Présidente précise que toutes les questions posées dans la messagerie instantanée sont prises en compte. Elle note les interrogations sur les notions d'engagement et d'insertion dans le positionnement du Service Civique, ainsi que sur la confusion entre les dispositifs. L'Agence en tient compte dans le plan d'action 2022 et est tout à fait d'accord avec le diagnostic des membres du CS.

Charles-Aymeric CAFFIN, de la DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative), indique, à propos du Contrat d'Engagement Républicain (CER), que l'objectif est sa mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Pour ce faire, un décret en Conseil d'État est à l'examen en ce moment, il déterminera la mise en œuvre exacte et le contenu du Contrat d'Engagement Républicain. Toute association ou fondation devra souscrire aux grands principes de ce contrat lors d'une demande de subvention ou d'agrément (associatif seulement). Une particularité existe pour le Service Civique dans la loi : le CER a aussi été intégré dans l'agrément de Service Civique. Par conséquent, il doit aussi être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier prochain et pour ce faire, un décret simple a été préparé pour mettre en œuvre ce dispositif. Les organismes souscrivent au Contrat lorsqu'ils font une demande d'agrément. Charles-Aymeric CAFFIN explique qu'il s'agit d'une déclaration : l'organisme déclare qu'il souscrit au Contrat d'Engagement Républicain, qui, concernant le Service Civique, sera disponible en format numérique ou papier sur le dispositif d'agrément de l'Agence. Cette déclaration sur l'honneur demande notamment d'attester que l'ensemble des éléments contenus dans le dossier sont sincères. Concernant les subventions, les organismes doivent attester que les principes et valeurs de la charte des engagements réciproques sont respectés et doivent indiquer le montant des subventions dont ils disposent au niveau européen. Si la mise en œuvre est simple, la difficulté la plus importante concerne les services, chargés de vérifier si des éléments ne corroborent pas la déclaration sur l'honneur, auquel cas un examen plus approfondi sera nécessaire. Charles-Aymeric CAFFIN précise néanmoins que ce contrôle restera dans la plupart des cas rapide et simple.

David KNECHT indique que l'Agence travaille actuellement intensivement avec sa tutelle, la DJEPVA, pour mettre en œuvre de la manière la plus claire, simple et opérationnelle ces dispositions sur le Contrat d'Engagement Républicain.

Au sujet de la montée en charge du Service Civique, il invite à regarder les flux et non le stock final, afin d'éviter un trop fort pessimisme. Il rappelle que l'année 2021 sera marquée par un flux d'entrées dans le Service Civique sans précédent : plus de 90 000 entrées prévues (le record de 2018 était de 83 500). Cela montre une dynamique sociale et sociétale sous-jacente à l'engagement en Service Civique forte.

Il estime d'autre part que, malgré les risques de confusion avec d'autres dispositifs, le Contrat d'Engagement Jeune peut être un outil de développement du Service Civique au bénéfice des jeunes les plus éloignés de l'insertion sociale, éducative et professionnelle. En effet, le Service Civique est

une solution explicitement inscrite parmi les dispositifs susceptibles d'être proposés aux jeunes dans le cadre du CEJ. Cette solution est proposée pendant le CEJ afin que le jeune puisse connaître une expérience d'engagement lui permettant d'acquérir des compétences sociales et de le soutenir pendant la période du CEJ. De manière concrète, il apparaît que cela va conduire plus systématiquement les conseillers des missions locales à informer et présenter le Service Civique aux jeunes qu'ils rencontrent, notamment les plus éloignés. Ce dispositif, qui sera pleinement déployé à partir de mars prochain, permettra aux missions locales d'intégrer l'orientation vers le Service Civique dans leurs indicateurs de réussite du CEJ. Selon David Knecht, le CEJ est donc une opportunité qui ne dénature pas le Service Civique et qui, s'il est bien encadré, permettra d'aider le Service Civique à poursuivre son développement à destination des jeunes les plus éloignés.

La Présidente ajoute qu'il s'agit d'outiller encore mieux les missions locales pour qu'elles parlent du Service Civique de la façon la plus attractive possible. La réflexion doit se poursuivre sur la manière de motiver et stimuler les organismes d'accueil en Service Civique, déjà agréés ou voulant être agréés, à accueillir ces profils. Une aide financière supplémentaire est peut-être nécessaire mais elle n'est pas encore arbitrée.

Alexandra LEULIETTE confirme que le Service Civique est au centre du CEJ, notamment à travers l'accompagnement des jeunes les plus éloignés. Elle rappelle que des expérimentations en la matière ont déjà été faites. Le Service Civique est vraiment placé au cœur des politiques publiques qui sont menées en direction de la Jeunesse. Elle serait d'ailleurs intéressée de disposer de l'étude menée sur l'accompagnement au décrochage scolaire, qui pourrait enrichir le travail autour du CEJ.

La Présidente encourage les membres du CS à rester positifs malgré la période difficile. La montée en charge du SNU et la création/conception du CEJ sont des opportunités pour augmenter le nombre de jeunes et pour plus de mixité dans le Service Civique.

#### **Présentation du Collège des volontaires pour l'année 2021 / 2022**

La Présidente indique que les dix jeunes du Collège des volontaires seront présentés à l'assemblée au CS (*bis*) du mois de janvier. Les profils des candidats retenus et les paramètres de sélection sont précisés dans la note transmise aux membres. Elle indique que l'Agence a veillé à la représentativité géographique et thématique des jeunes. Elle souligne que deux volontaires effectuent leur mission au sein du secteur public, ce qui n'était pas le cas dans le Collège précédent.

#### **Présentation et approbation du plan d'action du Service Civique 2022**

La Présidente espère que les membres du CS ont retrouvé l'essentiel de l'information dans le document qui leur a été transmis au sujet des groupes de travail. Elle assure que l'Agence a tenu compte de leurs demandes de changement. Elle rappelle qu'il s'agit du plan d'action du Service Civique et non de l'Agence du Service Civique. Selon la convention constitutive, c'est le Comité stratégique du Service Civique qui présente le plan d'action au Conseil d'administration, pour adoption. Les membres en sont donc tous coresponsables. Les organismes d'accueil le sont au titre de la mise en œuvre du déploiement du Service Civique et de ses priorités. D'un point de vue général, l'ensemble des acteurs est responsable du rayonnement du Service Civique (communication et visibilité sur les supports digitaux mais aussi dans les écoles et les universités). Il est apparu que la mixité sociale des jeunes était un sujet auquel les membres du CS tiennent particulièrement ; selon la Présidente, il peut faire l'objet d'un groupe de travail. Elle propose à l'assemblée de réfléchir à d'autres thématiques prioritaires d'ici le Comité de janvier. Trois groupes de travail maximum pourraient être établis pour 2022. Concernant le plan d'action, il s'agit plutôt d'orientations fortes et de mesures structurantes, dont les déclinaisons seront déterminées au sein des pôles de l'Agence et également pour un certain nombre desquelles le soutien des partenaires de l'Agence sera attendu.

Hélène NOBLECOURT, d'Unis-Cité, rappelle le débat qui avait eu lieu sur le sens du plan d'action lors du dernier CS ; elle se déclare satisfaite de l'exhaustivité du document. Elle note qu'il est difficile d'en extraire les grandes priorités tant il est complet. Malgré la nette progression des entrées en Service

Civique de cette année, elle constate des problèmes de recrutement sur le terrain, liés à la question de l'information et de la valorisation du Service Civique. Le portage politique était très fort et visible mais l'engouement n'est selon elle pas au rendez-vous. Elle rappelle que le Service Civique est un projet de société et non un dispositif Jeunesse à mettre en concurrence avec d'autres comme cela semble être le cas dans le plan d'action. Elle estime que le premier objectif réside dans la communication et la valorisation pour recruter les jeunes. Se pose ensuite la question de la qualité du Service Civique et enfin, la question de la simplification. Elle aimerait pouvoir identifier ces trois axes de manière claire.

La Présidente confirme que l'urgence est de pérenniser, voire renforcer, l'attractivité du Service Civique. Cela suppose des choix structurants qui ne dépendent pas uniquement de l'Agence et du CS (par exemple sur le niveau d'indemnité, le nombre de FCC, la reconnaissance par l'école, l'université et le monde du travail...). Il est normal qu'au bout de 12 ans, une politique publique ait besoin d'adapter fondamentalement un certain nombre de choses et pas simplement d'ajuster, ce qui est selon elle sous-entendu dans l'introduction du plan d'action. Elle confirme que la pérennisation de l'attractivité s'accompagne de la simplification des procédures et des outils. Elle doute que le document puisse être réorganisé, cette demande n'ayant pas fait l'unanimité. Elle propose de rajouter dans l'introduction la désignation des indicateurs de succès et de renforcer les trois mots « communication », « qualité » et « simplification ».

Isabelle MOUNIER-EMEURY, de l'AP-HP, regrette que la notion de développement durable ne figure pas dans le plan d'action. Elle rappelle que cette notion faisait pourtant partie des axes de développement de l'Agence il y a deux ans. Elle ajoute que cela a pris du temps avant que des jeunes réalisent des missions de Service Civique « développement durable » à l'hôpital mais que c'est aujourd'hui un grand succès, avec certains profils de jeunes inédits. Elle pense que la nature des missions pourrait aider à plus de mixité et à améliorer le recrutement. Les jeunes sont très engagés sur le développement durable, elle regrette que cette notion soit un peu oubliée.

La Présidente assure que la notion de développement durable sera ajoutée. Elle précise que 6% des jeunes réalisent des missions sur la thématique « Environnement » et 99% des jeunes veulent faire une mission qui porte en tout ou partie sur cette thématique. Elle estime que le travail à faire sur ce sujet n'est pas uniquement celui de l'Agence mais aussi celui des organismes qui peuvent développer des missions. Elle rappelle que les missions ne sont pas forcément monothématiques, il est possible de « verdir » les missions.

David KNECHT précise que la transition écologique est présente dans les objectifs. Il reconnaît néanmoins que cela n'est pas assez valorisé.

Isabelle MOUNIER-EMEURY suggère une communication à travers des missions concrètes.

David KNECHT indique que dans le plan de communication, le développement durable a toute sa place, c'est l'un des sujets centraux du développement thématique des nombreuses actions de l'Agence. Il rappelle l'importance de la coresponsabilité : l'ensemble des organismes associatifs et publics doit pivoter vers la transition écologique, qui est un défi historique, et transformer ses missions. L'Agence et les référents territoriaux sont très présents pour aider les organismes ; le référentiel de missions sur le développement durable ne demande qu'à s'enrichir de bonnes pratiques.

Isabelle MOUNIER-EMEURY explique qu'elle a rencontré des difficultés à développer ce type de missions et imagine que ce doit être le cas dans d'autres institutions.

La Présidente ajoute que ces missions sont source d'attractivité auprès des jeunes. La Présidence française de l'Union européenne donnera un cadre stimulant pour cela ; l'accent sera mis sur la participation et l'inclusion des jeunes en tant qu'acteurs du changement en faveur du développement durable.

Claire DE MAZANCOURT indique que l'Institut de l'Engagement a travaillé à ce sujet avec le ministère de la Transition écologique. Des lauréats ont en effet travaillé sur la boussole des objectifs du développement durable, ces derniers ont donc été formés à essayer de l'appliquer à des projets n'étant a priori pas étiquetés « développement durable ». Elle propose de mettre ce travail en relation



avec les organismes qui seraient intéressés de valoriser cet aspect-là.

La Présidente confirme qu'il est très important de « verdir » les missions et se montre très intéressée par la proposition de rapprocher les lauréats ayant travaillé sur la boussole des objectifs de développement durable avec les membres du CS.

Claire DE MAZANCOURT ajoute au sujet des indicateurs de succès du Service Civique qu'il manque « valorisation » aux trois mots « communication », « qualité » et « simplification ». La valorisation des compétences acquises pendant le Service Civique et la valorisation du potentiel révélé pendant le Service Civique ne doivent pas être oubliées. Aussi, elle signale que les candidatures pour l'Institut de l'Engagement vont ouvrir la semaine prochaine. Le système de mentorat est ajouté au dispositif ; il sera proposé aux volontaires qui candidatent et qui ne seraient pas lauréats, dans le cadre du programme gouvernemental « 1 jeune, 1 mentor ». Cela permettra de proposer un appui à tous les jeunes qui déposent un dossier.

La Présidente la remercie. Elle indique que le terme « valorisation » n'a pas été redit en introduction mais qu'il se trouve dans chaque page du document. L'Agence met vraiment l'accent sur la valorisation et la reconnaissance, qui sont l'une des clés de l'attractivité du Service Civique.

Vincent CLIVIO, de Familles Rurales, se réjouit de voir dans les objectifs l'augmentation et le soutien des missions. Familles Rurales continue à être en-dessous de la moyenne nationale de 75% de réalisation, ce qui constitue un souci récurrent. Il ajoute qu'il existe une pénurie d'encadrement en milieu rural, y compris chez les professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Cela se répercute sur les candidatures en Service Civique et limite les capacités d'accueil des publics. Il pense que les organismes en milieu rural pourraient faire levier sur le Service Civique car les jeunes se tournent naturellement vers la ville. Il faut selon lui réfléchir à prendre en charge le séjour (hébergement, transport) des jeunes afin qu'ils puissent se rendre dans les lieux d'accueil qui sont parfois reculés.

Hélène NOBLECOURT s'interroge sur l'année 2022 qui est notamment celle de l'élection présidentielle. Elle pense que l'Agence et le Comité stratégique dans son ensemble ont un rôle à jouer et doivent se positionner. Chacun aura des actions de plaidoyer pour valoriser et développer le Service Civique. Selon le résultat de l'élection, le Service Civique pourra être porté différemment. Il est donc important de jouer un rôle en amont pour continuer à convaincre la société car rien n'est définitif. Elle souhaite savoir comment cela est intégré dans le plan d'action.

La Présidente répond que l'Agence vise à convaincre par les résultats qu'elle obtient, par la valorisation, par la communication. Il est certain que beaucoup d'organismes vont mener des actions de plaidoyer que l'Agence ne pourra pas avoir. Les représentants de l'Agence doivent rester alignés et convaincus par leur travail ; le plaidoyer de l'Agence sera plutôt un travail quotidien pour la réussite de cette politique publique. Ainsi, ceux qui auront à la prendre en charge d'un point de vue politique seront convaincus qu'elle est absolument indispensable aux jeunes et à la société. Chacun peut bâtir son plaidoyer avec ses résultats, ses actions, son travail sur le terrain. L'aspect politique ne pouvait en revanche pas être l'axe principal du plan d'action.

La Présidente résume :

- Dans l'ensemble, les membres du CS se retrouvent dans les changements qui ont été faits.
- La question du développement durable doit être davantage valorisée.
- Les indicateurs de réussite pourraient se traduire dans l'introduction avec une phrase de type : « communication, qualité, simplification et valorisation sont les maître-mots de l'année à venir ».
- Le document pourrait être adapté en prévision de sa présentation au CA.
- Le document commence actuellement par l'aspect quantitatif de la cible des agréments et il faudrait être plus explicite sur le fait qu'il est question de jeunes derrière ces chiffres.

La Présidente transmettra à l'assemblée un document préparé par les référents régionaux du Service Civique, reçu peu de temps avant le Comité stratégique ; il présente des exemples de mise en œuvre des axes avec des actions pouvant être déployées dans les écoles, sur les plans régionaux, sur la FCC, sur le rôle des tuteurs, sur la place des Services Civiques dans l'Éducation nationale...

Adrien PARIS, référent départemental Seine-Saint-Denis, donne son approbation pour partager ce document.

## Présentation des résultats de l'étude sur l'accompagnement des décrocheurs scolaires en Service Civique

La Présidente propose de poursuivre sur la question de l'accessibilité du Service Civique avec la présentation des résultats de l'étude sur l'accompagnement des décrocheurs scolaires par ses auteurs, Charles SUAUD, Professeur de sociologie émérite à l'Université de Nanterre, et Gérald HOUEVILLE, Maître de conférences en sociologie à l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) d'Angers. Elle rappelle qu'en 2019, le taux de décrocheurs engagés dans une mission de Service Civique était estimé à 18%. Le pourcentage reste stable en 2020 et 2021 malgré des organismes fragilisés par la crise qui trouvent difficile d'accueillir des jeunes nécessitant davantage de temps d'accompagnement. Cette étude porte sur l'impact de l'accompagnement proposé aux décrocheurs en Service Civique dans le cadre de l'objectif partagé d'universalité. Les axes d'étude principaux étaient : Quels sont les profils des jeunes décrocheurs qui s'engagent ? Quels sont les freins à l'engagement au Service Civique ? Quel est l'accompagnement spécifique proposé aux jeunes décrocheurs ? Quel est l'impact du dispositif sur ces jeunes ?

Gérald HOUEVILLE rappelle que l'enquête s'est déroulée dans les Bouches-du-Rhône en 2020 et 2021, dans un contexte qui a compliqué la démarche (l'étude aurait dû se terminer en décembre 2020). Elle a été conduite par Gérald HOUEVILLE, Charles SUAUD, Pierre-Yves BERNARD et Céline JACOB, tous de l'Université de Nantes. 45 entretiens ont été réalisés auprès de jeunes en situation de décrochage scolaire au moment de leur entrée dans le Service Civique. Le terme de « décrocheur scolaire » s'entend comme sortant de l'école avant d'obtenir un Bac ou un CAP. 26 entretiens formels ont été réalisés avec des encadrants : des responsables de structures qui accueillaient des jeunes en Service Civique ou des responsables de structures bénéficiant de l'agrément et du pouvoir d'agréer des structures associatives sur place.

Les principaux résultats de l'enquête montrent que le dispositif du Service Civique est encore peu connu des décrocheurs. Dans les Bouches-du-Rhône en 2019, 2 295 jeunes d'une moyenne d'âge de 21 ans effectuaient une mission de Service Civique, 4% d'entre eux étaient mineurs. Il faut noter que près de 20% des jeunes de ce département sont en situation de décrochage scolaire, ce qui est un peu plus qu'au niveau national (17%). La part de jeunes décrocheurs en Service Civique accueillis dans une association, une fédération ou une union y est également plus importante : plus de 75%, contre 60% à l'échelle nationale. Localement, le dispositif est très connu de toutes les structures mais l'une d'elles est peu évoquée par les jeunes interrogés : l'Éducation nationale, ou l'école, qui n'est pas vue comme un lieu d'information sur le Service Civique. Les jeunes en entendent parler et sont orientés vers ce dispositif par d'autres structures, notamment les missions locales. D'après le discours des jeunes, les proches, notamment les mamans, sont l'une des médiations fortes vers le Service Civique.

La commande de l'Agence était d'enquêter sur les effets du Service Civique sur les jeunes. Le premier constat est qu'il existe aussi un effet des jeunes sur le Service Civique, sur la manière dont ils sont encadrés. Le discours de ces jeunes, très abîmés par leurs parcours scolaires notamment, montre que cet accompagnement leur permet de regagner en confiance et en assurance. Cela leur permet aussi de découvrir des secteurs professionnels. Du point de vue de l'encadrement, une forte division du discours des accompagnants sur les objectifs est observée selon les organismes. Cela s'explique par la différence des missions historiques de ces derniers. Il faut également souligner que le terme de décrochage scolaire est un peu abusif dans la mesure où les décrocheurs sont très différents les uns des autres. Les mineurs, qui bénéficient d'un accompagnement dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), sont par exemple très différents des jeunes « moins jeunes » pour qui le décrochage est parfois ancien ; leur engagement n'a pas le même sens. Ce ne sont pas non plus les mêmes jeunes en termes de ressources : les plus jeunes ont peu de choses à faire valoir tandis que les plus vieux ont parfois déjà des expériences professionnelles. Aussi, certains jeunes décrocheurs ont plus de temps que d'autres ; certains bénéficient de ressources, notamment familiales, qui leur donnent du temps, alors que pour d'autres, l'urgence commande tout. Cela se ressent également dans le discours qu'ils tiennent sur « l'après Service Civique ». Ce qui prévaut pour ceux qui ont peu de temps et qui sont dans l'urgence, c'est l'accès immédiat à l'emploi. Ceux qui ont plus de temps, et les moyens de différer l'accès au marché du travail, préféreront d'abord accéder à

une formation qualifiante.

Les décrocheurs ont un effet sur l'accompagnement dont ils bénéficient ; c'est un aspect très fortement souligné dans l'enquête. La division du travail est forte selon les organismes du fait de leurs histoires différentes mais les jeunes, à travers leurs parcours et leurs personnalités, obligent tous les professionnels de jeunesse, quelles que soient leurs organisations, à se déplacer, à se recentrer sur les jeunes, sur ce qu'ils sont (leur identité et leur trajectoire). Ce n'est pas parce que ces jeunes n'ont pas de diplôme qu'ils n'ont rien ni qu'ils sont passifs, au contraire. Par ce qu'ils sont, ils auront un effet en retour sur la manière dont l'accompagnement doit s'ajuster.

Produire l'engagement chez les jeunes décrocheurs : l'enquête montre que l'engagement citoyen est très rarement thématiqué chez les jeunes. Un jeune parlera rarement de son implication au regard de la citoyenneté au sens politique, en revanche, il y a une forme d'engagement citoyen de leur part, en un autre sens : celui de la construction d'un individu vers l'autonomie. Il s'agit d'un autre aspect de la citoyenneté qui n'est pas à négliger, même s'il n'est pas souvent mis en avant par les promoteurs et concepteurs du Service Civique. Quant au projet d'avenir, il est relativement existant au départ chez ces jeunes, tout le travail des encadrants est justement de le faire advenir. Au bout de quelques mois en Service Civique, les jeunes interrogés formulent beaucoup de projets, mais le travail des encadrants reste important pour les accompagner sur cette formulation d'avenir. Il faut rappeler que ces jeunes sont très abîmés physiquement et psychologiquement, les parcours de vie sont très difficiles.

Le travail au centre des préoccupations et comme source de motivation des jeunes enquêtés : il s'agit en effet d'un leitmotiv très fort pour eux, comme remarqué dans les enquêtes précédentes réalisées dans d'autres régions de France. Les jeunes mettent en avant le travail comme l'instance symbolique porteuse de sens. La citoyenneté politique ne revient que peu souvent mais le travail est toujours présent dans leur discours. Certains n'hésitent d'ailleurs pas à parler de leur présence dans le Service Civique comme d'un vrai travail, ce de manière positive. L'enquête montre encore une différence en fonction des ressources dont disposent les jeunes décrocheurs. Certains ne sont pas décrocheurs dans tous les secteurs de l'existence et encore une fois, l'urgence de l'accès au monde du travail diffère.

Un travail est donc à engager sur les termes utilisés pour promouvoir le Service Civique afin qu'il n'exclue pas ces jeunes. Pour rappel, ils ne voient pas le dispositif comme un engagement citoyen au sens politique, mais plutôt à travers l'implication dans des tâches ou une activité qui leur permet de se remettre en selle et de se reconstruire.

En conclusion, 500 000 jeunes ont fait un Service Civique depuis 2010, mais d'un point de vue sociologique, il faut souligner qu'ils n'ont évidemment pas tous fait le même Service Civique. Au-delà du fait que chaque jeune est singulier et a sa propre manière de vivre le Service Civique, il est important de comprendre que cette expérience est façonnée par leurs conditions de vie, leurs ressources, leurs intérêts, leurs aspirations, leurs trajectoires parfois difficiles et leurs parcours socio-scolaires parfois heurtés. Enfin, les auteurs de l'enquête pensent qu'il est important de tenir compte de la relation qu'ont ces jeunes décrocheurs avec les encadrants de manière générale, qui sont au cœur du dispositif. Ce sont eux et elles qui vont permettre aux jeunes d'initier un travail très important sur eux-mêmes, et qui vont les prendre comme ils sont en prenant parfois des distances avec les normes qui sont supposées régir leur activité professionnelle telle qu'ils ou elles l'exercent dans leur organisation.

La Présidente le remercie. Elle pense qu'il s'agit d'un paradoxe sous-entendu dans la discussion précédente : le positionnement doit se faire sur l'engagement, qui fait la spécificité du Service Civique, mais cela peut parfois éloigner le dispositif de certains jeunes alors que cette expérience pourrait être un levier extraordinaire pour eux. Il faut travailler sur ce paradoxe, qui n'est pas toujours simple, notamment en termes de communication.

Justine MESNARD, Chargée de mission déléguée aux grands programmes de l'Agence du Service Civique, remercie les chercheurs et la chercheuse pour cette étude passionnante dont la synthèse sera distribuée aux membres du CS. Elle salue également le travail d'Adélaïde PLOUX-CHILLES et d'Antoine THOMAS, chargés d'études et d'évaluation dans le cadre de cette enquête. Elle rappelle que l'Agence avait signé en 2018 avec la Dgesc (Direction Générale de l'Enseignement Scolaire)

une convention sur le Service Civique et la lutte contre le décrochage scolaire. C'est dans le cadre de cette convention que cette étude a été mise en place en 2019, dont l'objectif était d'évaluer l'impact de ce dispositif sur le décrochage scolaire. Les résultats ont pour but d'interroger collectivement sur la place à donner dans les prochaines années au développement du Service Civique comme dispositif de lutte contre le décrochage scolaire. Il faut peut-être faire évoluer la notion de citoyenneté pour ce public-là et travailler de façon à les toucher davantage. L'Éducation nationale doit se positionner comme prescripteur, c'est l'une des conclusions les plus importantes de l'étude selon elle. D'autres conclusions sont très positives : les jeunes, les tuteurs, les encadrants et les prescripteurs interrogés ont tous un avis très favorable sur le Service Civique et son apport.

Philippe MARCHAL remercie les auteurs pour cette étude très intéressante. Il pense que lorsqu'un jeune décrocheur ou sans diplôme postule à une mission de Service Civique, il est important de ne pas lui demander de parcours scolaire, et que sa candidature se base sur la motivation. Il faut qu'il se sente en capacité de pouvoir candidater alors qu'il n'a pas de diplôme sur le sujet de la mission. C'est selon lui le premier pas qui puisse le mettre en situation de réussite.

Charles SUAUD souligne l'importance de la notion de reconnaissance. Les jeunes décrocheurs racontent que c'est la première fois qu'on leur dit « oui ». Cela est considérable pour ces jeunes qui sont dans un état d'isolement social et affectif total. L'impact que ce « oui » peut avoir sur leur comportement est impressionnant. L'un des objectifs de cette recherche était de faire éclater toutes les représentations trop homogénéisantes et trop normées des publics du Service Civique. Cela a un impact immédiat sur le discours à tenir pour mobiliser les publics les plus éloignés. Pour faciliter cette accession, il faut arriver à trouver les mots qui vont les mobiliser à partir de ce qu'ils sont réellement et non pas à partir de l'idée d'une jeunesse modèle ou modale, c'est-à-dire une jeunesse qui s'engage et qui a conscience des valeurs de la République. Ce langage est trop éloigné de leurs vies. Il faut passer du langage explicite à une logique implicite ; ils sont dans une logique citoyenne sans avoir les mots pour le dire. L'Agence sera bien outillée pour y parvenir, à condition de trouver un discours suffisamment différencié pour atteindre ces publics différents.

La Présidente reconnaît que ce n'est pas aisé ; il s'agit du pilotage d'une politique publique avec une cible de plus de 200 000 jeunes.

Charles SUAUD confirme cette difficulté, particulièrement en France où le discours politique est très homogénéisant. Ces jeunes ne sont pas des passagers clandestins, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas conformes au discours attendu qu'ils ne sont pas à leur place. Il faut les prendre là où ils sont pour les amener à se construire, non pas selon des modèles tout faits mais selon des modèles qu'ils trouveront eux-mêmes.

La Présidente acquiesce. Elle estime que c'est une chance que le Service Civique se construise avec la société civile et 10 000 organismes d'accueil, cela permet de disposer des expérimentations et des programmes « de niche », ce qui ne veut pas dire que ce n'est pas essentiel. En termes de communication générale, c'est un peu difficile mais en termes d'action et de mise en œuvre, le Service Civique a la possibilité de le faire. La présence du dispositif sur tous les territoires, la diversité des organismes, les relais de l'Éducation Nationale sont une force.

Isabelle MOUNIER-EMEURY rapporte son témoignage sur des missions à l'accueil de l'hôpital. Elle se désespérait de l'inconséquence de ce type de missions mais en interrogeant les jeunes concernés, elle s'est rendu compte qu'il était important pour eux d'approcher la notion de travail. Elle confirme la dualité car ce n'est pas vraiment de l'engagement au sens entendu du Service Civique, mais c'est tout de même utile pour ces jeunes en train de se reconstruire.

La Présidente rappelle l'importance du tuteur, en plus de l'activité en elle-même. Le sentiment d'appartenance, le rôle central du tuteur, l'accès à l'information et à un réseau durant la mission et l'accès à de bonnes formations civiques et citoyennes sont également à prendre en compte. Il est important pour elle d'augmenter le nombre de jours de FCC parce que c'est aussi un renforcement de la qualité qui peut compenser des missions qui peuvent paraître de mauvaise qualité au premier abord. Elle insiste sur le fait que le cadre fait vraiment la différence.

Gérald HOUEVILLE confirme que c'est ce qui est mis en avant dans le rapport. Ce n'est cependant pas évident sur le terrain, les encadrants et les tuteurs se démènent pour parfois maintenir les jeunes

dans leur implication dans le dispositif. Ces jeunes-là peuvent rencontrer des difficultés qui les détournent de leur engagement. Le travail des encadrants est colossal pour que le Service Civique soit l'opportunité pour le jeune de gagner en confiance, de s'ouvrir aux autres et de découvrir des aspects du monde social et professionnel.

Il répond aux questions posées dans la messagerie instantanée. La notion de décrochage scolaire est interrogée. Il explique que la définition de l'Éducation Nationale a été reprise mais il existe un débat : qui est le décroché ? Est-ce le jeune ou bien l'école ? Il utilise aussi le terme de « situation de décrochage » qui serait plus juste. Il y a aussi une interrogation sur la formation des encadrants pour accompagner ses profils. Il ne peut pas répondre à la question mais il rappelle qu'il s'agit pour ces professionnels de s'ajuster aux jeunes auxquels ils ont à faire. Cet ajustement doit leur permettre d'initier le travail qui mettra en mouvement les jeunes.

Charles SUAUD attire l'attention sur l'état de délabrement psychologique du décrocheur. L'état de la famille, en particulier des mères, est tout aussi important à souligner, il ne faut pas isoler le jeune. Les mères sont parfois dans un état d'anxiété terrible et se démènent de manière extraordinaire, elles font en réalité partie de la situation de décrochage.

La Présidente demande où sont les pères.

Charles SUAUD répond que les jeunes eux-mêmes ne savent pas où ils sont.

Adrien PARIS remercie les auteurs pour cette étude très intéressante. Il rejoint la remarque sur l'utilité sociale du Service Civique, qui doit être une opportunité pour ces jeunes. Cela fait écho à la place qu'on leur donne dans la société. Il confirme que le Service Civique permet de créer une autre voie. Pour les organismes d'accueil, il s'agit de mettre en œuvre des solutions artisanales car ces jeunes ne vont pas forcément rentrer dans le « système » du Service Civique. Il faut que cela soit pertinent ; les encadrants ont leur rôle à jouer. Aussi, il est intéressant d'approfondir la question du projet d'avenir car certains jeunes sortent tôt du système scolaire. À travers leur mission en Service Civique, ils ont un statut, une situation sociale et une rémunération, mais sans projet d'avenir. Un sentiment d'insécurité peut en résulter. Ces jeunes n'ont souvent pas de solution à la base, la porte ouverte que représente le Service Civique reste fragile, il faut donc renforcer, en plus de la FCC, le projet d'avenir.

La Présidente acquiesce. Elle alerte sur l'effet « parenthèse enchantée », il faut une solution pour « embrayer » et éviter une régression à l'issue de la mission. Ce projet d'avenir est à anticiper dès le début de la mission.

Gérald HOUEVILLE appuie les propos de la Présidente. Il rappelle que ces jeunes représentent une minorité au sein du Service Civique (17% en moyenne), leur inquiétude à la fin de la mission est palpable et même explicitée. Selon une étude précédemment réalisée, certains jeunes sentiraient parfois un « retour à la case départ » après la parenthèse du Service Civique. La reconnaissance sociale et la confiance acquises lors de la mission peuvent être difficiles à concrétiser à l'arrivée sur le marché du travail. L'engagement peut être difficile à valoriser.

Charles SUAUD ajoute que les jeunes constatent que leur Service Civique n'a pas de valeur auprès de certains employeurs. Il faut savoir gérer les derniers moments de la mission et penser un processus pédagogique.

La Présidente confirme et pense qu'il est d'autant plus nécessaire de travailler sur la notion de valorisation.

Pierre-Antoine MOTTOT, de la Croix-Rouge, remercie les auteurs pour cette étude très intéressante. Il pense qu'elle pourrait s'adapter à n'importe quel volontaire et pas uniquement aux décrocheurs scolaires. Il constate le même état d'esprit chez les jeunes reçus à la Croix-Rouge, en termes de difficultés à se projeter, à assumer une posture, à se construire ou à se découvrir. Son organisme a pris le parti de proposer une dimension éducative au Service Civique, non pas sur l'insertion citoyenne mais sur la compréhension de soi et la construction individuelle. L'objectif est de leur donner confiance vis-à-vis de leur capacité à produire et à proposer des choses. Il pense qu'il faut effectivement réfléchir à approfondir et allonger la durée de la FCC. Il faut selon lui interroger les jeunes sur leur identité et sur ce qu'ils ont envie de montrer d'eux-mêmes. Le Service Civique est fondamental pour

cette raison. C'est parfois la première fois que l'on fait confiance à ces jeunes, c'est quelque chose de très fragile qu'il faut préserver. L'objectif pour le jeune à la sortie du Service Civique ne doit pas être une perspective d'emploi mais une vision améliorée de lui-même. La FCC doit être repensée en ce sens.

La Présidente confirme que la vision de la FCC ne doit pas être descendante mais participative et fondée sur la pédagogie et l'éducation populaire.

Gérald HOUDEVILLE pense que l'idée de l'homogénéisation des jeunes en Service Civique est trompeuse ; un jeune se cherche par définition, c'est sa place dans la société. Son identité est précaire, elle est à faire. Il souligne que les jeunes « décrocheurs scolaires » interrogés sont généralement issus de conditions sociales et d'existence très difficiles, ont parfois subi du harcèlement à l'école, ont des phobies, des troubles « DYS », des problèmes de violences familiales, etc. Ces jeunes se cherchent, comme les autres, mais doivent se chercher dans des conditions qui les distinguent considérablement de jeunes étudiants qui peuvent bénéficier de parcours plus valorisants. Il ajoute que le sujet des FCC a beaucoup été évoqué par les jeunes interrogés. Étant en décrochage scolaire, ils ont une relation négative et distante avec l'école, leur rapport à ces formations est donc ambivalent, c'est pour cela qu'il est intéressant de les ajuster. Au sujet des FCC, les jeunes ont notamment évoqué un sentiment d'ennui, justement car cela leur rappelle trop l'école.

La Présidente confirme que la FCC idéale n'est pas un cours descendant sur les valeurs de la République, mais plutôt un travail structurant avec une approche émancipatrice.

Philippe MARCHAL pense que faire un Service Civique est pour ces jeunes une opportunité de reprendre confiance et que les collectivités ont un rôle à jouer avec, par exemple, la transition vers un apprentissage. C'est aussi le rôle du tuteur que de travailler au projet d'avenir dès le début de la mission.

David KNECHT indique que l'Agence est complètement d'accord. Ce sujet se recoupe avec celui de l'aide à l'accompagnement, notamment des missions locales, au projet d'avenir. Il ne faut toutefois pas désresponsabiliser le tuteur qui joue un rôle central pendant la mission de Service Civique. L'articulation renforcée avec les missions locales et les autres acteurs locaux, en partie dans le cadre du CEJ, paraît cruciale, c'est l'objet des travaux actuellement menés par l'Agence. Grâce à cet accompagnement, il faut fluidifier la sortie de Service Civique, notamment pour les jeunes décrocheurs.

La Présidente remercie vivement les auteurs de la part de tous les membres du Comité stratégique pour leur étude et ces échanges stimulants.

*Une photo « capture d'écran » de la réunion en visioconférence est prise.*

## **Présentation des résultats 2020 de l'enquête post-Service Civique**

La Présidente donne la parole à Johan HERARD, du pôle Agrément et Pilotage (PAP) de l'Agence, pour présenter l'enquête post-Service Civique 2020.

Johan HERARD rappelle que l'enquête post-Service Civique est envoyée aux volontaires par mail le mois suivant la fin de leur mission. Elle permet à l'Agence d'avoir un retour direct des volontaires sur certains sujets. Ce questionnaire d'une durée de quinze minutes tourne autour de plusieurs thèmes : la satisfaction pendant la mission, l'organisation et le déroulement de la mission, les formations, les conditions de réalisation de la mission, le parcours et le projet d'avenir des volontaires, et leur parcours d'engagement.

Il indique que les volontaires interrogés pour cette enquête au printemps 2020 ont connu la période de la crise sanitaire. Les résultats montrent tout d'abord que 36% des volontaires contactés ont répondu partiellement ou totalement au questionnaire, cela représente plus de 20 000 réponses. En termes de représentativité, les jeunes sans diplômes répondent un peu moins (12% de répondants pour 15% de contactés), tandis que les Bac +2 et plus répondent davantage. Les femmes ont plus tendance à répondre. Malgré la faible différence, les résultats ont été repondérés et la non-réponse a été corrigée.

Le taux de satisfaction de la mission est de 90%, le chiffre est en augmentation par rapport à 2018 et 2019 où il était à 86%. 95% des volontaires recommanderaient le dispositif et le taux de satisfaction du tuteur est de 83%, un chiffre qui est aussi en augmentation par rapport à 2018 et 2019 puisqu'il était entre 76% et 77%. L'indicateur de la satisfaction de l'accompagnement du tuteur est important pour savoir si les volontaires ont été satisfaits de leur mission ; 97% des volontaires satisfaits de leur tuteur sont satisfaits de leur mission. 88% des volontaires ont déclaré être en contact avec le public (bénéficiaires ou usagers de l'organisme d'accueil). 73% ont déclaré avoir rencontré des personnes qui étaient d'un milieu social différent, ce qui répond à l'objectif de mixité sociale du Service Civique. Parmi ces rencontres, il s'agissait principalement de personnes rencontrées dans le cadre de la mission, mais aussi d'autres volontaires (40%) ou de membres de la structure d'accueil (40%). Au sujet des réalisations de FCC, les chiffres (déclaratifs) sont en baisse mais s'expliquent par la crise sanitaire : 52% de réalisations de PSC1 (Certificat Prévention et Secours Civiques niveau 1), 60% de réalisations de FCC et un taux de satisfaction qui reste malgré tout important.

Le Service Civique représente principalement pour les jeunes le moyen d'acquérir une expérience professionnelle (75%), mais aussi un temps de découvertes et de rencontres (45%), l'opportunité de découvrir un secteur d'activité (36%), un moyen de se sentir utile (30%) et l'occasion de faire un point sur sa vie (27%). Les volontaires pouvaient donner trois réponses. Les jeunes ont ensuite été interrogés sur ce qu'ils font après le Service Civique : « poursuite ou reprise d'études » à 49% et « emploi ou recherche d'emploi » à 40%. Il faut noter aussi quelques créations d'entreprises, quelques autres engagements bénévoles et des projets indéfinis. Au sujet du parcours et du projet d'avenir, 55% des volontaires souhaitent poursuivre leur parcours dans le même domaine que leur mission de Service Civique, 79% estiment que leur mission était utile dans la définition de leur projet d'avenir, 59% ont déclaré avoir été accompagnés par leur structure dans la définition de leur projet d'avenir. Enfin, ils ont été interrogés sur leur parcours d'engagement : 33% étaient engagés bénévolement avant leur mission et 57% souhaiteraient poursuivre un engagement bénévole à la suite de leur Service Civique. Ce souhait a été exprimé un mois après la fin de la mission. Aussi, Johan HERARD convient qu'il serait intéressant de savoir si ce souhait s'est véritablement converti en engagement bénévole. Le chiffre de 57% est en augmentation par rapport à 2018 (53%) et 2019 (52%). Aussi, parmi les volontaires qui n'étaient pas engagés bénévolement avant leur mission, 45% souhaiteraient poursuivre un engagement bénévole à l'issue de leur Service Civique.

Le questionnaire connaîtra quelques modifications pour sa prochaine version qui sera mise en place début 2022. La première idée est d'avoir un point de vue plus global sur la question de l'accompagnement du tuteur en formulant « êtes-vous satisfait de l'accompagnement durant votre mission ? », sans mentionner le tuteur. Ensuite, deux questions tirées de l'enquête INJEP-ASC (faisant le lien entre le parcours des jeunes et le Service Civique) seront ajoutées : une première portant sur les tâches effectuées durant la mission et une seconde sur les sentiments éprouvés durant le travail. Enfin, une question sur les compétences sera ajoutée, en lien avec le travail actuellement réalisé à l'Agence.

David KNECHT remercie Johan HERARD pour sa clarté. Il souligne que c'est la première fois que les résultats de l'enquête post-Service Civique sont présentés en Comité Stratégique ; c'est un élément très riche et utile à la disposition de l'Agence. La ligne de crête résultant de cette enquête est bien visible : il est souvent question de la suite du Service Civique dans le milieu professionnel mais il faut avoir en tête qu'elle est majoritairement vers l'éducation et l'enseignement supérieur. Ce constat rejoint les travaux de l'Agence avec Parcoursup et le MESRI (ministère de l'Éducation Supérieure, de la Recherche et de l'Innovation). Aussi, les questions supplémentaires évoquées par Johan résultent de travaux intéressants menés avec l'INJEP et peuvent comporter un caractère abrasif, transparent et utile sur le ressenti détaillé des jeunes au cours de leur mission. Enfin, conformément au plan d'action et à la méthodologie employée par l'étude INJEP, l'Agence prévoit d'ajouter un autre questionnaire six mois après la sortie de mission, en espérant que le taux de réponse ne chute pas trop fortement. Cela pourrait apporter des informations sur la maturation du ressenti après la mission et sur la condition des jeunes en termes d'éducation et de situation professionnelle. Le sujet sera abordé au cours du prochain Comité Stratégique.



## Présentation de la nouvelle campagne de communication de l'Agence du Service Civique

La Présidente propose de passer au point d'orgue de la réunion qui a pour ambition d'apporter une réponse à la question du positionnement du Service Civique et du recrutement. La nouvelle campagne de communication sera diffusée à partir de fin janvier.

Mathilde CASTRES, Cheffe du pôle communication et partenariats, introduit la nouvelle campagne de communication qui va reprendre plusieurs points soulevés lors de ce CS, notamment l'enjeu de valorisation du Service Civique et la volonté de s'adresser aux jeunes. Pour la présenter, elle sera accompagnée de Tomas COUVRY, de l'agence Madame Bovary qui a réalisé cette campagne aux côtés de l'ASC. Elle commence par replacer cette campagne dans l'histoire des précédentes. En 2016, la campagne intitulée « Faites le saut » évoquait une certaine prise de risque, en 2017, la campagne « Merci » commençait à parler du bénéfice du Service Civique, mais de façon unilatérale (bénéfice pour l'organisme), en 2018, la campagne « Le pouvoir d'être utile » allait un peu plus loin dans la présentation des bénéfices et était très tournée vers les bénéficiaires envers la société. Aujourd'hui, avec la campagne « Le choix de s'engager », il s'agit d'aller plus loin sur la valorisation des bénéficiaires en remettant le jeune et ses besoins au cœur du discours, afin de créer l'envie. Cette campagne s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait mais présente des évolutions. Une continuité car l'Agence reste sur ses fondamentaux (valoriser le sens du Service Civique) et des évolutions car elle est vraiment orientée vers le recrutement, en mettant en avant le bénéfice de cette politique pour la jeunesse. Pour la réaliser, l'équipe de communication s'est basée sur l'étude post-Service Civique et sur celle de l'INJEP. L'objectif est de créer l'envie en montrant que faire un Service Civique, c'est donner de soi, mais c'est aussi beaucoup recevoir de l'autre ou de l'environnement de sa mission, de recevoir bien plus qu'une expérience professionnelle, une compétence supplémentaire ou une indemnisation. La campagne a été réalisée avec la collaboration des organismes d'accueil qui ont permis de valider l'ensemble des saynètes qui vont être diffusées pour être le plus proche possible de la réalité. Des volontaires ont également joué dans le film, ont accompagné les comédiens et ont validé tous les gestes. Cette campagne a été pensée pour soutenir les acteurs du recrutement dans ce contexte de montée en charge. Elle doit aider l'Agence à transformer l'essai et à aller chercher tous les jeunes sur l'ensemble du territoire, à la fois avec les supports « premium » qui vont être partagés avec les membres du CS, et à la fois avec des supports digitaux qui seront développés en parallèle. L'objectif est d'exprimer un message qui se veut concret, inspirant, avec un bénéfice commun aux jeunes et aux bénéficiaires, avec surtout un dénominateur commun pour les jeunes et les organismes : le choix de s'engager. À travers cette campagne, il s'agit, au-delà d'annoncer les bénéfices, de les illustrer.

Tomas COUVRY raconte la genèse de la signature de cette campagne. La formule « Le choix de s'engager » a été retenue pour encapsuler et fédérer. Dans ce contexte compliqué pour l'ensemble de la société, a fortiori pour les jeunes, le sentiment de subir et de se faire imposer des choix a été observé. La formule « Le choix de s'engager » permet donc de redonner la possibilité aux jeunes de choisir, d'exprimer leur volonté et leur libre-arbitre dans une période contraignante. À travers l'idée du choix, il y a aussi celle de la liberté, qui est très importante pour un jeune de 18 à 20 ans. « Le choix de s'engager » est aussi une formule qui permet de positionner le Service Civique et de le différencier de tout l'éventail de programmes offerts aux jeunes (les autres étant davantage positionnés comme des dispositifs d'insertion professionnelle). Remettre l'engagement au cœur de la promesse était donc un choix de défendre le Service Civique et d'en faire le dispositif d'engagement de référence à disposition de la jeunesse. Il s'agit d'affirmer que les jeunes peuvent faire ce choix délibéré de se tourner vers un dispositif qui leur permet de s'aider eux-mêmes en aidant les autres. Le Service Civique est moins contraignant dans son application que certains autres dispositifs qui peuvent être un peu plus descendants et revêtir un caractère plus obligatoire. En effet, il permet de choisir sa mission, son domaine d'action, d'adapter son emploi du temps en fonction de ses obligations, de s'engager tout en poursuivant son parcours d'orientation. L'objectif est de redorer le blason du Service Civique et de montrer qu'il s'agit d'un choix délibéré et non par défaut. Tous ces éléments ont nourri la réflexion de l'agence ; « Le choix de s'engager » sera un mot d'ordre fédérateur pour le déploiement de cette nouvelle campagne. Cette formule est aussi une promesse forte pour les jeunes dans le contexte actuel d'incertitude face à l'avenir. Le Service Civique incarne la possibilité d'apporter une réponse à cette incertitude puisque malgré tout, les jeunes ne sont pas défaitistes, ni pessimistes, ni inactifs. Au

contraire, ils se démènent pour trouver des solutions pour leur avenir et celui de leurs proches. Il y a donc une réelle volonté des jeunes aujourd'hui à changer les choses. Cependant, ils se sentent parfois bloqués, voire inhibés. Le Service Civique peut et doit se positionner comme une solution qui s'offre à eux pour dépasser cette situation et se projeter vers l'avenir.

D'un point de vue créatif, le film de campagne va s'articuler autour de saynètes qui représentent des tranches de vie de jeunes en situation de mission. Il était important de montrer la diversité des thématiques de missions et de montrer que chacun, malgré son parcours et ses appétences, peut se reconnaître à travers le Service Civique et peut se réaliser à travers des missions solidaires. L'approche est volontairement réaliste et immersive ; le réalisateur et l'équipe de tournage viennent du secteur du documentaire et ont collaboré très en amont avec les organismes pour bien comprendre la nature des missions, la précision des gestes, les accessoires, etc. Certains organismes ont d'ailleurs prêté leurs locaux pour le décor du film. La campagne comprend également des affiches conçues comme des verbatims de jeunes qui témoignent de leur propre expérience. L'écosystème média permet de toucher les différentes cibles à tous les points de contact pour travailler l'objectif de recrutement.

La Présidente rappelle que c'est une campagne orientée vers le recrutement des jeunes.

*Un lien vers le film est partagé aux membres du CS. Les membres visionnent le film.*

La Présidente souligne les réactions positives sur la messagerie instantanée.

Mathilde CASTRES propose de recueillir les questions et les remarques. Elle propose de présenter les affiches qui accompagnent la diffusion du film. Certaines s'adressent aux jeunes et aux parents et d'autres sont plus à destination des organismes, toujours dans cette logique de recrutement. Le mode est toujours le photoreportage immersif focalisé sur le jeune, avec le principe de verbatim qui valorise le fameux déclic qu'il a à travers sa mission de Service Civique.

*Les affiches sont diffusées à l'assemblée.*

La Présidente réagit à la réaction dans le *chat* de Yann DELAUNAY, Délégué général de France Volontaires : elle reconnaît que la campagne n'est pas spécifiquement portée sur l'international. Cependant, une déclinaison européenne est en cours de finalisation pour les affiches. Le film porte sur des thématiques pouvant être effectuées en Europe ou à l'international. Elle remercie Yann DELAUNAY pour son observation. La Présidente ajoute pour bonne information de l'assemblée que le film a été tourné à Marseille.

Yann DELAUNAY la remercie et félicite les équipes pour cette campagne très réussie. Son organisme plaide pour l'aspect international mais il se satisfait du cœur du message de la campagne : l'engagement.

La Présidente rappelle que la notion d'international est très présente dans le plan d'action 2022 et que ce point est important. Elle réagit aussi à une remarque formulée dans le *chat* sur l'absence de jeunes en situation de handicap physique visible : elle indique qu'un jeune porteur de trisomie 21 est visible dans le film : il incarne la possibilité de rencontrer et accompagner des jeunes en situation de handicap durant le Service Civique. La remarque portait cependant sur la représentation d'un jeune en situation de handicap effectuant son Service Civique. D'autres observations portent sur l'indemnisation ou sur le fait que la campagne soit très grand public, elle propose d'en rediscuter au prochain CS.

Tomas COUVRY remercie les participants pour leurs retours positifs.

La Présidente remercie les participants pour leurs observations et se réjouit du retour positif global. Une date sera prochainement proposée pour le CS de janvier.

*La séance est levée à 13 heures 12.*